

Réception au RITZ

Le chairman (Directeur de la maison mère de Londres) vient en visite en France, le DRH me fait part en qualité de secrétaire du CCE de l'intention de la Direction Générale BP France d'inviter les Délégués syndicaux d'Entreprise et le secrétaire du CCE au Ritz (Palace place Vendôme) l'invitation ne sera confirmée que si tous sont d'accord la Direction ne voulant pas subir d'affront !!

J'indique que tous les délégués CFDT/CFTC/CGC/FO devraient sans doute accepter mais j'ai besoin de prendre contact avec le délégué CGT auquel je propose, pour l'inciter à accepter, de rédiger une lettre commune à remettre au Chairman notamment sur notre désir d'investissement à Lavera, accord est pris pour une telle démarche mais le PDG France souhaite remettre lui même cette lettre?

Le PDG France ne propose aucune modification à notre lettre et m'invitera à formuler et confirmer oralement ce souhait lors de la visite du chairman (la France et la Hollande étant en compétition pour ces investissements)

Au Ritz les garçons en gants blancs restent très distants mais rapidement nous rompons la glace, le Ministre de l'industrie que j'ai rencontré le matin même avec une délégation confédérale CFDT sur les problèmes de l'énergie, délégation dans laquelle je représentais la branche pétrole, se joint à notre petit groupe de syndicalistes pour poursuivre la réunion entamée le matin, jusqu'au moment où le Directeur BP du Raffinage vient me demander de ne pas accaparer le Ministre, ce à quoi je rétorque que cela n'est pas de mon fait

La recherche de cohérence entre les diverses énergies (charbon, gaz, pétrole, nucléaire, énergies nouvelles..) n'est certes pas simple face aux groupes de pression qui gouvernent la France

La CGT au cours des réunions intersyndicales opte pour le maxi charbon, gaz, pétrole ...et se refuse à toute négociation de régression ce qui conduit dans le futur à des évolutions brutales moins bien contrôlées et accompagnées

Informations (voir annexe sur informations dans une grande entreprise)

Tout au long de l'action militante l'information a été nécessaire pour l'ensemble des salariés représentés mais en privilégiant sur certains thèmes les adhérents (sinon quel intérêt à adhérer et à payer volontairement une cotisation)

Nous avons pu par voie de tract notamment oeuvrer

-pour l'alignement des salaires et avantages entre les différents établissements BP sur les salaires des différences à coefficient égal existaient entre les établissements qui faisaient 48 heures (Dépôts et Raffinerie) et ceux qui faisaient 44 heures (Siège) au moment de la décision du retour aux 40 heures

- pour l'adhésion progressive dans les années 1950/1960 au taux maxi aux caisses complémentaires de retraite pour suppléer la retraite gratuite maison dont la garantie reposait sur la seule pérennité de l'Entreprise BP France (l'évolution dans la profession et l'entreprise ainsi que la négociation dans les années 90 sur la garantie de cette caisse supplémentaire BP France nous ont conforté dans cette démarche)

La défense des salariés nous valait quelques pressions plus ou moins fortes et parfois débouchait sur une action en justice prud'homme ou référé, le DRH nouvellement nommé après avoir recherché ma mutation dans l'Etablissement cherchait à me priver de toute possibilité d'élection par une condamnation pour affichage jugé par lui "politique" mais au lieu d'attaquer la CFDT il m'attaquait personnellement ce qui lui valu d'être débouté

Restructuration

Depuis 1974 l'avenir de l'industrie du pétrole en Europe et en France est l'objet de préoccupations" trop de Raffineries et sept réseaux de distribution" des fermetures de Raffineries et des regroupements de dépôts sont envisagés Début des années 80 la direction envisage la fermeture de Vernon Raffinerie récente dite" grappe" qui couvre un réseau de distribution de 360° autour de la Raffinerie alors que les anciennes Raffineries implantées en bordure de mer couvrent 180°, l'implantation récente d'un réseau de pipes " oléoducs, gazoducs" permet d'alimenter tout le territoire en produits finis

La législation fait obligation à la direction de rechercher l'accord du CCE sur son plan de restructuration

Le CCE rejette le projet et envisage de confier à un cabinet extérieur et de financer, sur ses réserves constituées depuis la prise d'autonomie budgétaire, l'étude économique de la zone géographique de Vernon

La direction déclare son intention de poursuivre en justice le CCE pour l'utilisation à l'extérieur d'un budget destiné légalement exclusivement au personnel ? Cette intention est vite abandonnée

Cette étude révèle des carences dans les transports transversaux et permet de déceler avec l'aide des chambres de commerce et de métiers les développements possibles dans le secteur géographique

En qualité de secrétaire je suis chargé de dire à la direction, qui considère son projet comme bloqué, la possibilité de le représenter avec les moyens d'accompagnement et de reclassement du personnel

Parallèlement avec l'appui du ministère de l'industrie nous obligeons la direction à verser 100 millions de Francs pour le développement des PME/PMI dans le secteur de Dunkerque

Dans les deux ans qui suivent un nouveau plan envisage la fermeture de certaines installations (unités de Raffinage) sur le site de Dunkerque

Toujours avec l'appui du ministère de L'industrie nous obligeons la direction à affecter à nouveau 100 millions au développement des PME/PMI et de missionner un ingénieur d'études à la recherche d'investissements, car les premiers 100 millions n'ont toujours pas été utilisés, dans les 6 mois qui suivront le détachement d'un ingénieur d'études la totalité du budget sera affecté à des projets d'investissements avec création de dizaines d'emplois

Plus tard la raffinerie de Vernon avec l'appui de la chambre patronale sera convertie en centre de formation pour la lutte contre les incendies pétroliers et nécessitera la construction de bâtiments et d'hôtel pour stagiaires

Préretraite

Les restructurations successives font que je me trouve intégré comme d'autres élus dans un plan de départ en préretraite ou en licenciement à 57 ans

Il me faut 6 mois pour intégrer et digérer cette éventualité qui va changer mes activités et engagements, mais comme toutes les personnes protégées (élus, désignés voir même candidats aux élections de représentation du personnel) je reçois la visite de l'inspecteur du travail pour savoir s'il n'y a pas eu pression, contrainte et obtenir mon accord de départ

Les départs pour chacun coïncide avec sa date anniversaire de naissance, mon départ programmé pour janvier 87 se trouve retardé à Mai 87 afin de me permettre de terminer mon mandat de secrétaire du CCE

J'opte pour la préretraite qui maintient le lien avec l'employeur sans me retrouver à charge de la communauté par le biais des ASSEDIC, mais dans les informations et renseignements que je suis amené à donner je laisse chacun libre de son choix avec avantages et inconvénients notamment sur la couverture sociale

Je reste deux ans sans engagements précis pour m'occuper de mes propres affaires et me permettre d'intégrer les contraintes liées à la maladie de Colette (Voir l'annexe Alzheimer)

Association Intermédiaires

Deux camarades du syndicat CFDT (Michel Moy et Jacques Dumay) me sollicitent pour porter intérêt aux associations d'insertion de chômeurs qui se développent en province en marge de la législation alors qu'aucune n'existe encore sur la région parisienne

Je m'intéresse aux écrits sur le sujet, je suis sollicité en Juin 87 par le responsable local CFDT car un ancien dirigeant d'entreprise qui réside sur Rueil envisage de créer une Association Intermédiaire(AI) en s'appuyant sur le texte législatif de Seguin (loi du 27 janvier 1987) introduit dans le code du travail

Ce texte fait obligation d'appui d'au moins un syndicat représentatif pour l'agrément de création d'une AI, seule la CFDT s'engage dans cet appui en essuyant les critiques des autres syndicats, qui crient à la déréglementation du travail et l'encouragement au chômage ?? et l'opposition des partis politiques de gauche

A la CFDT les voix sont partagées mais l'intervention de chômeurs qui souhaitent retrouver une certaine dignité emporte notre accord pour l'appui d'une création d'AI sur Rueil

Je suis sollicité par le responsable local CFDT de Rueil, Gaby Ibert, pour recevoir Monsieur Siegrist désireux de démarrer une AI son projet d'orientation et de statut nous agréé, nous lui demandons alors ce qui l'a amené à cette position : ancien responsable d'Entreprise en Afrique il a été impressionné dit il par la solidarité des africains qui possédaient peu mais partageaient tout et par les privés d'emploi qui réclamaient non pas une assistance (vêtements ou nourriture) mais un travail même différent de leur formation de base

Monsieur Siegrist dès le mois d'Août me sollicite pour être secrétaire général de l'Association TRAMPLEIM 92 (Travail et Aide Matérielle Par L'Emploi Individuel Momentané), il souhaite avoir un syndicaliste dans son équipe mais une opération chirurgicale programmée ne me permettra pas de répondre favorablement à cette proposition avant Octobre 87

Seul syndicaliste dans le conseil d'Administration (CA) composé d'anciens Chef Entreprise, Directeur Marketing, Chef

Comptable, Inspecteur des Impôts, DRH, Ingénieur ...je suis considéré comme “ l’oeil de Moscou” seul l’appui et les mandats détenus par le Président m’ont permis d’entrer dans ce CA

Par la suite s’il m’arrive en bureau de l’Association (réuni chaque semaine) de ne pas partager l’avis ou l’orientation du Président l’ex Directeur du Marketing sert d’intermédiaire et le Président en tient toujours compte au cours des réunions de bureau qui suivent

Bien que secrétaire je n’ai pas la signature il me faudra attendre les congés de Juillet Août 90 pour l’obtenir car tous les membres du CA seront absents et l’aide aux personnes en difficulté ne souffre pas d’interruption, tenu par la maladie de Colette je suis le seul bénévole présent en Juillet Août (Voir le document fin de vie de Colette ”Alzheimer”)

La secrétaire salariée est chargée par le Président un peu inquiet, de veiller à mes actes et décisions

Au retour des congés je recevrais pleine confiance du Président qui me demande de faire le lien avec l’administration notamment pour le développement de la formation, et la mise en place du RMI ce sera pour moi l’occasion de rencontrer dans l’Administration des gens très investis dans leur travail et volontaires pour supprimer, décloisonner les responsabilités inter-services administratifs

Je rencontre à cette occasion le Directeur des Actions de l’Etat et l’Adjoint du Préfet ce dernier me demande de participer à des commissions d’étude sur la formation et l’insertion et après la création du RMI à la Commission Locale d’Insertion

Fin 89 je suis sollicité pour un entretien par un camarade CFDT (Pierre Vanlerenberghe) nommé Président de la commission interministérielle de la mise en place du RMI, il souhaite rencontrer notre CA (qui pour la circonstance sera au grand complet et nous attendra patiemment malgré notre retard) mais avant cette rencontre nous déjeunons frugalement avec les chômeurs de l’ASSOL(maison de chômeurs à Nanterre), Pierre ne mangera pratiquement pas désireux de noter toutes les remarques exprimées par les chômeurs

Il repartira avec la note interministérielle d’application (vraisemblablement pondue par des Enarques loin du terrain) quasi inapplicable, efficace dans son intervention il la fera modifier en la simplifiant quelques semaines après

Ma participation régulière à l’ASSOL pendant quelques années me permet de connaître les situations de terrain d’aider pour certains cas et de faire le lien avec les AI peu connues ou peu signalées notamment par certains membres de l’APEIS ou AC qui prônent le changement radical de régime (sans proposition de solution) et n’encouragent pas à la reprise de travail dans un système d’exploitation

J’ai eu l’occasion, au cours de cette période, d’emmener dans une EI (Entreprise d’Insertion de Seine et Marne) un chômeur habitué de l’ASSOL il m’a dit au retour en avoir plus appris en une journée que pendant 7 ans de fréquentation de l’ASSOL et quelque temps après il créait une Association en province

Je demande qu’à l’issue de l’Assemblée Générale (AG) de TRAMPEIM 92 tous les membres du CA déjeunent ensemble, je suis l’objet de curiosité certains n’ayant jamais côtoyé de loin ou de près un syndicaliste et l’appui sans réserve du Président étonne

Sous l’impulsion du Président et de son équipe TRAMPEIM 92 première AI créée sur l’Ile de France est considérée comme AI phare (nous reclassons dans le circuit Formation/Emplois environ 30% des personnes accueillies beaucoup relèvent de la santé ou du social nous jouons alors un rôle d’orientation) par le Préfet et la DDTE FP sous lesquels nous sommes en tutelle et nous conseillons beaucoup d’AI de l’Ile de France et même de Province, la secrétaire permanente salariée, le Président accompagné de certains membres reçoivent beaucoup de candidats au démarrage

dont Madame Fourcade de St Cloud qui souhaite créer une AI sur Suresnes

Alors que je suis “persona non grata” sur Rueil elle me défend auprès de Baumel et dans les instances, de ce fait je reçois un samedi matin une communication téléphonique de M Sausset pour présenter les AI à un rassemblement RPR le lendemain dimanche, je lui rappelle mon appartenance à la gauche mais il me rétorque “vous êtes un homme de conviction” et c’est vous que M Pasqua souhaite comme intervenant

Le lendemain la réunion est retardée d’une demi heure faute de participants en nombre suffisant, Chirac nous serre la main à son arrivée, Pasqua nous salue raide comme balle, Balladur raide du col semble mal à l’aise dans ses “baskets” Nous sommes trois invités pour commenter une cassette et présenter nos actions, une adhérente RPR ex BP vient me saluer, je me dédouane pour ne pas lui laisser croire que j’ai viré à droite

Notre demi heure d’intervention, prévue et confirmée à l’arrivée, est ramenée à 15 minutes, par chance je passe 3ème des invités, j’ai donc le temps de m’apercevoir comment Pasqua récupère chacune des interventions, j’ai donc le temps de modifier deux fois ma propre intervention en basculant sur le développement et le rôle national des AI

Pasqua ne pouvant me récupérer pour le 92 se borne à souligner le fait que je suis bien documenté

Le Président de TRAMPEIM 92 se met en rapport avec la radio locale pour faire connaître l’AI sur le Département et

pour permettre à certains chômeurs de s'exprimer (ce qui s'avère très bénéfique pour leur comportement)

Je surprends le Président, au cours d'un passage inopiné, à recommander à un futur Président d'AI de prendre un syndicaliste dans son CA, et à sa demande nous faisons quelques réunions d'aide avec le camarade Michel Moy pour un démarrage sur Colombes, car peu formé à la gestion Michel hésite à se lancer

De 1990 à 1996 j'assume parallèlement une fonction bénévole de conseiller du salarié (Voir document annexe)

Par Trampleim 92 nous essayons de faire évoluer les résidents du CASH à Nanterre (Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers) devenu depuis l'Hôpital Mourier, j'emmène à la Cathédrale de Chartres un ancien ouvrier sur vitraux et nous organisons avec l'aide du Centre Culturel Edmond Rostand à Rueil une exposition des oeuvres réalisées par tous les peintres amateurs du CASH

Dans mes moments de loisirs en dérivatif je m'adonne à la photo, le centre culturel Edmond Rostand de Rueil-Malmaison, avec lequel nous avons établi les liens évoqués ci dessus, accepte de présenter du 26 Janvier au 13 Février une exposition sur le thème " 25 images de randonnées" préalablement exposée au Comité d'Entreprise de la BP

De 93 à 95 j'assume la Présidence de TRAMPLEIM 92 après le départ du 1er Président qui a fixé dans les statuts une limite de mandat, sachant par expérience que les remplaçants bénévoles ne se bousculent pas, un Vice Président sollicité a refusé la responsabilité, personnellement si je n'avais pas précédemment exercé les fonctions de secrétaire de CCE et Président du Syndicat Chimie CFDT de la Région parisienne (ce qui m'a entraîné d'une part à la gestion, d'autre part à la conduite de réunion) j'aurais décliné l'offre

La Confédération CFDT me demande de participer à Bruxelles à une commission internationale sur l'Insertion, avec l'appui de l'animateur il me faut argumenter pour convaincre italiens, allemands et anglais qui comme certains syndicalistes français voyaient au démarrage des AI principalement une déréglementation du travail J'apprends que contrairement à la France en Belgique, en Angleterre... les indemnités chômage sont d'un même montant quelle que soit la catégorie Cadre ou Manoeuvre, ce qui incite beaucoup plus qu'en France à la reprise du travail

Peu de temps après l'UD 92 CFDT me sollicite pour aller présenter le rôle et fonctionnement des AI en Pologne à Cracovie, en compagnie d'un ancien permanent syndical CFDT qui lui présentera les EI (Entreprise d'Insertion) beaucoup d'associations catholiques existent en Pologne mais sans coordination formelle et le poids du pouvoir politique central pèse encore lourdement, un représentant du gouvernement est d'ailleurs présent à notre réunion

En 1992 je crée un Comité de coordination des 10 AI existantes sur le Département 92 et j'en prends la présidence faute d'autre candidat, cette initiative vient du fait que la plupart des maires, y compris ceux qui au départ manifestaient leur hostilité, souhaitaient avoir leur propre Association Si économiquement 10 à 15 AI pouvaient trouver leur place sur le Département il était inconcevable de faire vivre 36 AI (36 communes sur le 92)

Nous tenons désormais réunion ouverte et échangeons nos difficultés nos souhaits (ou revendications) dans la transparence devant les invités DDTE, Direction de l'Etat, ANPE, ASSEDIC.....et Chambre des Métiers, Représentant du Conseil Général

En retour nous avons toujours reçu l'appui de ces différents organismes dont certains étaient hostiles au démarrage

A la création des AI les Artisans craignaient qu'on leur prenne des clients (mais les AI ne pouvaient fournir que de la Main d'oeuvre sans outillage) l'ANPE nous considérait comme un concurrent déloyal avec un encadrement bénévole, l'hostilité avec l'ANPE a été levée le jour où sur FR3 nous avons déclaré :

"L'ANPE recherche l'entrée directe en formation ou en emploi

Nous AI nous aidons à un retour, progressif à la formation ou à l'emploi, des personnes en difficultés"

Le message entendu nous valait des propositions d'accord de la part de l'ANPE

Par contre le président de la Chambre des Métiers nous a attaqué en pleine réunion organisée par le Conseil Général, j'ai alors contesté et souhaité le rencontrer, par la suite en réunion à la Préfecture le Vice Président nous a toujours soutenu

Avec l'aide de l'AFPA nous initions un premier chantier école de rénovation de façade, pour l'encadrement de ce chantier nous faisons appel à un ancien artisan (l'idée nous venait de la région de Cognac qui nous avait incité pour la réussite du projet à faire appel à un ancien artisan)

Parallèlement avec l'aide du Secours catholique nous réalisons un premier chantier école dans un appartement HLM le Préfet intéressé par cette initiative nous fait rembourser les 20 000 F qui restent à la charge de l'AI
 Un autre chantier école espace vert est conclu avec l'appui de la secrétaire de Mairie de Rueil et ce chantier espace vert sera étendu sur la Mairie de Nanterre après contact avec un adjoint au maire, malgré ses réticences de départ
 Cette formule est maintenant admise et étendue sur tout le département par de nombreuses personnes qui s'attribuent la paternité de la formule (l'essentiel réside dans l'extension et la réussite de la formule)

Dans le CA de TRAMPEIM 92 je suis souvent en butte avec ceux qui ont eu des responsabilités importantes dans le privé sans avoir une responsabilité complète de gestion qui suppose des arbitrages et des compromis sans compromission

Les représentants de la commune qui font partie de notre CA et qui ont été à l'origine d'une Entreprise d'Insertion AFIT 92 me demandent de prendre la présidence de cette Entreprise en difficulté qui traîne une dette sociale et fiscale de 800 000 Francs

Comme je dois quitter la Présidence de TRAMPEIM 92 conformément aux statuts qui limitent la participation au CA à 3 mandats de 2 ans, j'accepte d'user de mes relations syndicales établies pour obtenir de la DGI, l'URSSAF, la Mutuelle, les Caisses de Retraite un étalement de la dette (la Mutuelle et la Caisse de retraite effacent la dette et la caisse de Retraite accorde une aide au maintien de l'emploi, la DGI et l'URSSAF étalent le remboursement de la dette sur 5 ans)

Les difficultés surgissent du Huissier (payé à l'acte) qui n'hésite pas avant contrôle, d'ordonner et d'annuler ce qui oblige à de nombreuses démarches

L'entreprise se redresse grâce aux efforts du Directeur salarié mais sollicitée après une période de 18 mois la Municipalité ne se mobilise pas pour me remplacer dans le poste et parallèlement la lenteur d'aide promise (le conseil municipal apparaît divisé sur l'utilité d'une aide à une EI face aux PME/PMI qu'elle chouchoute dans le cadre de sa politique d'autarcie)

Un gel pendant 6 mois des subventions, gel décidé sous le mandat de Pompidou, entraîne de nouvelles difficultés (une EI qui emploie des personnes en difficultés sociales exige une subvention d'au moins 20% de son chiffre d'affaires pour s'inscrire dans le marché concurrentiel) la Caisse de Crédit Coopératif va ramener de 600 000 F à 0 le découvert autorisé

Sollicité le recours au Crédit Mutuel accepte un découvert de 200 000 F qui ne sauvera pas la situation et le gel des subventions entraîne la frilosité des banques qui introduisent subrepticement (sans information véritable) dans leur contrat de prêt la responsabilité sur leurs biens propres des Président et Directeur d'Association

J'y laisserai dans le souci d'assurer la dernière paye 50 000 F réclamés juridiquement par le Crédit Mutuel

L'expert comptable désigné par la municipalité pour redresser l'affaire commence par se payer 120 000 F d'intervention, il retarde parallèlement le remboursement progressif du solde de 42 000F d'une somme placée dans l'Entreprise par mes soins au démarrage, et programme le licenciement des ouvriers les mieux payés(mais aussi les plus compétents ce qui accélère la chute) il se refuse au dépôt de bilan alors que le Président peut être condamné entre autres pour intervention tardive, il me faut faire intervenir un élu de la Mairie pour le décider au dépôt de bilan
 J'emmène avec moi au tribunal de grande instance la déléguée du personnel qui accepte la fermeture de l'entreprise qui est dans l'impossibilité de payer les salaires malgré un carnet de commande de 1 000 000 F et d'un montant de plus d'un million de Francs à récupérer

Le tribunal décide du dépôt de bilan immédiat sans désignation de gestionnaire du fait de l'intervention de l'expert comptable de la mairie

Deux ans plus tard le tribunal clos le dossier sans que je sois inquiété (responsabilité pénale prévue pour lenteur de dépôt de bilan ou erreur de gestion) mais n'étant pas créancier privilégié au dire du mandataire (qui lui s'est payé sur la "bête")je ne récupère aucun dédommagement

Pour ma défense j'avais élaboré un dossier, un ex Directeur BP, conseiller juridique bénévole auprès du tribunal de commerce, me faisais savoir que mon dossier n'était pas assez sévère !! je ne l'avais jamais entendu s'exprimer ainsi au cours de ma carrière syndicale à BP

Dans l'intervalle l'expert comptable de la municipalité à le front de solliciter mes conseils pour les contrats aidés que recherche la Mairie

Mon action se poursuit au CAI 92 les relations

-avec la DDTE FP poussée par les partis politiques en place sont fluctuantes, il faut se défendre pour de nouvelles créations d'AI sans potentiel alors que nous souhaitons des mises en filiales,

-avec l'ANPE et la Maison de l'emploi qui soignent leurs statistiques

Notre crédit reste entier et nous essayons de développer la formation des plus démunis, hors critères définis par les uns

et les autres, finalement cette Formation qui sera reprise au compte de la DDTE avec l'aide du Conseil Général

L'aide à l'accompagnement des personnes en difficultés, prévue par les textes législatifs, fait litige avec la DDTE FP qui adresse une lettre incendiaire à 2 Présidents de petites associations qui n'ont pas les moyens financiers (comme les AI plus importantes qui ont des réserves) de mettre en oeuvre alors que les crédits votés par les gouvernements ne sont toujours pas attribués

L'obligation d'embaucher une permanente pour la coordination de formation avant la couverture budgétaire et la modification des statuts avec recherche d'un local dans une AI d'accueil pour la Coordinatrice sur le Département précipitent mon désir de remplacement exprimé depuis deux ans

Le Vice Président accepte de prendre la responsabilité et me fait désigner comme Président d'honneur

Mon rôle de suivi plus ou moins lointain avec le CAI 92 s'agrément de quelques réunions et d'interventions épistolaires au fur et à mesure des opportunités en fonction de mon expérience passée

Je réagis par courrier au fur et à mesure de l'actualité vers :

- FR 2 sur le fait que seules les positions critiques et les actes délictueux ont droit de cité alors que des bénévoles dans de nombreuses associations pour faire évoluer les choses positivement (l'impact énorme de la télé mérite que l'on présente des exemples crédibles)

- la CFDT sur les problèmes de retraite notamment

- l'Association des anciens BP sur la solidarité

- le PS sur conditions de travail et conditions de vie

etc....

A noter qu'un journaliste du Monde économique m'avait rendu visite pour un interview sur les AI, il souhaitait m'entendre critiquer radicalement la formule et non pas développer des améliorations de fonctionnement (de ce fait l'article n'est jamais paru)

de même les journalistes de FR3 souhaitaient que je critique l'ANPE dans son fonctionnement comme je m'y refusais et que je développais le rôle des AI, il nous a fallu attendre un nouvel interview pour avoir droit de parole sur antenne

J'ai gardé jusqu'en 2010 une responsabilité comme délégué à la MIP (Mutuelle du Pétrole) et un poste d'Administrateur dans la Caisse de Retraite BP avec participation à la commission financière de placement des réserves (pendant les années passées j'avais participé aux différentes commissions de révision des statuts et règlements de cette caisse sur recommandation de l'ex DRH de l'Entreprise soucieux comme de nombreux cadres de préserver ses droits)